

Le devenir des diplômés

- **Diplômés de licence professionnelle 2013**
- **Diplômés de master 2013**
- **Docteurs 2010**

Dans le cadre du suivi des formations de l'université de Rouen, l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle réalise chaque année un certain nombre d'enquêtes visant à connaître le devenir des étudiants. De manière générale, ces enquêtes apportent des informations sur l'insertion professionnelle des diplômés (taux et conditions d'insertion). Elles permettent également de caractériser les parcours d'études, qu'ils s'accomplissent à l'université de Rouen ou dans d'autres établissements, et de fournir des éléments sur l'appréciation portée par les anciens étudiants sur leur formation.

Certaines enquêtes sont systématiquement mises en oeuvre chaque année, d'autres ne sont conduites qu'une année sur deux, d'autres encore sont conçues pour répondre à des interrogations ponctuelles.

Au cours de l'année 2014-2015, plusieurs études portant sur les trajectoires des étudiants ont été mises en place.

⇒ **Les enquêtes annuelles**

Ces enquêtes s'intéressent principalement à l'**insertion professionnelle des diplômés**, tout en recueillant des informations sur les éventuelles poursuites d'études. Sont concernés par ces enquêtes les diplômés de licence professionnelle ou de master qui ne sont plus inscrits à l'université de Rouen. A ce titre, l'Ovefip réalise des enquêtes « locales », propres à l'université de Rouen, mises en place 18 mois après le diplôme et des enquêtes « nationales », pilotées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, menées 30 mois après le diplôme.

En 2014-2015, ont ainsi été interrogés les titulaires d'une licence professionnelle ou d'un master de la session 2013, 18 mois après le diplôme, et les diplômés de la session 2012, 30 mois après le diplôme.

Par ailleurs, depuis 2012, l'Ovefip participe à un protocole conçu dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements "Normandie Université" visant à connaître l'insertion professionnelle des titulaires d'un doctorat délivré dans les écoles doctorales de

Normandie.

En 2014-2015, deux promotions ont été enquêtées : les docteurs 2013 un an après la thèse et les docteurs 2011 trois ans après la thèse.

⇒ **Les enquêtes bisannuelles**

Afin de caractériser les parcours des **étudiants en licence** et leur devenir à l'issue de la licence, l'Ovefip a élaboré deux études réalisées alternativement. Une enquête s'intéresse aux sortants de troisième année de licence, qu'ils aient obtenu le diplôme ou non, et cherche à connaître leur situation 30 mois après la L3. L'autre étude porte sur les parcours sur cinq années des néo-bacheliers qui s'inscrivent en première année de licence à la rentrée suivant l'obtention du baccalauréat. Il s'agit d'un suivi de cohorte effectué exclusivement à partir de l'analyse des inscriptions enregistrées dans le système d'information universitaire.

En 2014-2015, l'Ovefip a étudié les trajectoires des diplômés de L3 et des non-diplômés de L3 qui ne se sont pas réinscrits à l'université de Rouen à l'issue de l'année 2011-2012.

La présente *Lettre de l'Ovefip* propose une synthèse des études concernant le devenir :

- des **diplômés de licence professionnelle 2013** enquêtés à 18 mois,
- des **diplômés de master 2013** enquêtés à 18 mois,
- des **docteurs 2010** enquêtés à 3 ans.

Les compte-rendus des enquêtes locales sont consultables sur le site de l'université de Rouen, les publications sur l'insertion professionnelle des docteurs sont disponibles sur le site de Normandie Université.

Les résultats des enquêtes nationales réalisées 30 mois après l'obtention d'un diplôme en 2012 feront l'objet d'une prochaine lettre. La publication du compte-rendu des enquêtes menées auprès des docteurs en 2014-2015 est prévue dans le courant de l'année 2016.

Point de méthodologie

A la session 2013, **577** étudiants ont obtenu le diplôme de licence professionnelle à l'université de Rouen. Début décembre 2014, soit 18 mois plus tard, un courrier postal leur a signalé le lancement de l'enquête. Courant décembre, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. A partir de janvier 2015, après deux relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. A l'issue de ces étapes, **456** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 79 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Population		Répondants	
	Diplômés enquêtés	Répartition	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe				
Femmes	324	56%	255	79%
Hommes	253	44%	201	79%
Selon le domaine de la licence professionnelle				
Droit, économie, gestion	322	56%	237	74%
Sciences, technologies, santé	223	39%	188	84%
Autres	32	6%	31	97%
Selon la catégorie de public				
Formation initiale classique	304	53%	245	81%
Alternance	178	31%	140	79%
Formation continue	95	16%	71	75%
ENSEMBLE	577	100%	456	79%

Lecture : Les femmes représentent 56 % des diplômés de licence professionnelle (324/577). 79 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (255/324).

Les diplômés de la promotion 2013 se répartissent dans 27 spécialités de licence professionnelle.

La population des diplômés est dans l'ensemble mixte.

Les étudiants en formation initiale à temps plein représentent plus de la moitié de l'effectif, les étudiants en alternance un peu plus de 30 % et les adultes en formation continue un peu plus de 15 %.

Les étudiants qui ont préparé le diplôme en formation initiale ou en alternance sont en moyenne âgés de 22 ans lorsqu'ils obtiennent le diplôme. Les diplômés issus de la formation continue présentent un âge moyen de 35 ans.

53 % des diplômés sont titulaires d'un baccalauréat général, 38 % d'un baccalauréat technologique, 5 % d'un baccalauréat professionnel et 4 % d'un autre titre.

50 % déclarent être entrés en licence professionnelle suite à un BTS, 30 % suite à un DUT.

Diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance

Poursuite d'études [118 répondants]

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention de la licence professionnelle, 31 % des diplômés ont poursuivi des études, dont 26 % en 2013-2014 et 17 % en master. En décembre 2014, 24 % des diplômés déclarent être en formation, 60 % d'entre eux sont inscrits en master.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2014 [267 répondants]

18 mois après la licence professionnelle, 85 % des diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études sont en emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'élève à 86 %**, le taux de chômage étant de 14 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [227 répondants]

- 61 % bénéficient d'un contrat stable, 39 % déclarent avoir un contrat temporaire,
- 95 % travaillent à temps plein,
- 55 % accèdent à la catégorie "Professions intermédiaires", 42 % sont employés, 3 % occupent un emploi de niveau cadre,
- 67 % travaillent en Haute-Normandie, 9 % en Ile-de-France,
- 67 % travaillent dans le secteur des services (23 % dans le secteur "Commerce, transports, hébergement et restauration"), 26 % dans l'industrie.

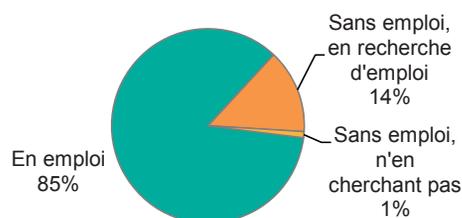
30 % des diplômés ont obtenu leur emploi suite à un stage d'études ou à une formation en alternance.

Il s'agit du premier emploi depuis la licence pour 64 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois.

Pour un emploi à temps plein, le salaire net médian s'établit à 1 400 € et le salaire moyen à 1 450 €.

Les caractéristiques de l'emploi diffèrent significativement en fonction du domaine de la licence professionnelle.

[385 répondants]



Ainsi, les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé accèdent plus que les diplômés du domaine Droit, économie, gestion à un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire (85 % contre 40 %). Les diplômés de Droit, économie, gestion bénéficient plus fréquemment d'un contrat stable : 68 % contre 52 % pour les diplômés de Sciences, technologies, santé.

Le taux d'insertion professionnelle ne varie pas de façon significative en fonction du sexe, il existe, cependant, des différences de genre en matière de qualité d'emploi. Les hommes bénéficient de conditions d'emploi plus favorables, ils accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (66 % contre 52 %), à un emploi stable (70 % contre 54 %). Ils sont aussi moins concernés par le temps partiel (2 % contre 8 %). Les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes (salaire médian pour un emploi à temps plein : 1 500 € contre 1 370 €).

Point de méthodologie

À la session 2013, **1 470** étudiants ont obtenu le diplôme de master à l'université de Rouen. **1 139** étaient concernés par l'enquête car non réinscrits dans l'établissement. Début décembre 2014, soit 18 mois plus tard, un courrier postal leur a signalé le lancement de l'enquête. Courant décembre, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. À partir de janvier 2015, après deux relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. À l'issue de ces étapes, **847** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 74 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Population			Répondants	
	Diplômés	Répartition	Enquêtés	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe					
Femmes	898	61%	721	543	75%
Hommes	572	39%	418	304	73%
Selon le type de master					
Master hors enseignement	1 168	79%	917	664	72%
Master enseignement	302	21%	222	183	82%
Selon la catégorie de public					
Formation initiale	1 205	82%	899	690	77%
Formation continue	265	18%	240	157	65%
ENSEMBLE	1 470	100%	1 139	847	74%

Lecture : Les femmes représentent 61 % des diplômés de master (898/1 470). 721 ont été enquêtées. 75 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (543/721).

Les diplômés de la promotion 2013 se répartissent dans 31 mentions de master. 21 % ont obtenu un master Enseignement.

La population des diplômés est majoritairement féminine.

Les étudiants en formation initiale représentent plus des trois-quarts de l'effectif, les adultes en formation continue 18 %.

Les étudiants inscrits sous le régime de la formation initiale sont en moyenne âgés de 25 ans lorsqu'ils obtiennent le diplôme. Les diplômés issus de la formation continue présentent un âge moyen de 40 ans. 23 % des diplômés de master ont poursuivi leurs études (master, doctorat...) à l'université de Rouen et n'ont donc pas été enquêtés.

Diplômés issus de la formation initiale, hors master enseignement

[942 diplômés]

Poursuite d'études

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention du master, 42 % des diplômés ont poursuivi des études, dont 37 % en 2013-2014 et 10 % en doctorat. En décembre 2014, 23 % des diplômés déclarent être en formation, 40 % d'entre eux sont inscrits en doctorat.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2014 [413 répondants]

18 mois après l'obtention du master, 81 % des diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études sont en emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'établit à 82 %**, le taux de chômage étant de 18 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [336 répondants]

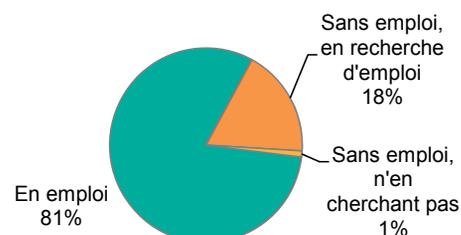
- 60 % bénéficient d'un contrat stable, 40 % déclarent avoir un contrat temporaire,
- 91 % travaillent à temps plein,
- 52 % déclarent être cadres, 28 % se situent dans la catégorie "Professions intermédiaires",
- 51 % travaillent en Haute-Normandie, 26 % en Ile-de-France,
- 87 % travaillent dans le secteur des services (dont 15 % dans les activités financières et d'assurance, 13 % dans la santé humaine ou l'action sociale), 11 % dans l'industrie.

Près d'un tiers des diplômés ont obtenu leur emploi suite à un stage ou à une formation en alternance.

Il s'agit du premier emploi depuis le master pour 75 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois.

Pour un emploi à temps plein, le salaire net médian s'établit à 1 700 € et le salaire moyen à 1 729 €.

Le taux d'insertion diffère significativement en fonction du domaine du master. Il varie de 64 % pour les diplômés du domaine Arts, lettres,



langues à 91 % pour les diplômés du domaine Droit, économie, gestion. De même, les caractéristiques de l'emploi diffèrent en fonction du domaine du master. Le taux d'emplois stables varie de 39 % pour le domaine Sciences humaines et sociales à 76 % pour le domaine Droit, économie, gestion. Le taux d'emplois de niveau cadre varie de 25 % pour le domaine Arts, lettres, langues à 74 % pour le domaine Sciences, technologies, santé.

Le taux d'insertion professionnelle ne varie pas de façon significative en fonction du sexe, il existe, cependant, des différences de genre en matière de qualité d'emploi. Les hommes bénéficient de conditions d'emploi plus favorables, ils accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (89 % contre 74 %), à un emploi stable (65 % contre 56 %). Ils sont aussi moins concernés par le temps partiel (6 % contre 12 %). Les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes (salaire médian pour un emploi à temps plein : 1 850 € contre 1 540 €).

Point de méthodologie

Au cours de l'année 2010, **117** doctorants ont soutenu leur thèse avec succès à l'**université de Rouen**. Début décembre 2013, soit environ 3 ans plus tard, les docteurs ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. A partir de janvier 2014, après deux relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. A l'issue de ces étapes, **82** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 70 %**. Les diplômés de l'université de Rouen ont participé à la même enquête que l'ensemble des docteurs de Normandie Université.

Docteurs 2010



Enquêtés et taux de réponse

	Population		Répondants	
	Diplômés enquêtés	Répartition	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe				
Femmes	42	36%	30	71%
Hommes	75	64%	52	69%
Selon la nationalité				
Française	76	65%	58	76%
Etrangère	41	35%	24	59%
Selon le domaine disciplinaire				
Biologie, santé, environnement	33	28%	24	73%
Droit, économie, gestion	9	8%	8	n.s.
Lettres, langues, sciences humaines et sociales	35	30%	25	71%
Sciences et technologies	40	34%	25	63%
ENSEMBLE	117	100%	82	70%

Lecture : Les femmes représentent 36 % des titulaires d'un doctorat (42/117). 71 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (30/42).

Contrairement aux autres diplômes d'université où les femmes ont tendance à être majoritaires, le doctorat a la particularité de présenter une part d'hommes nettement supérieure à celle des femmes.

La proportion d'étudiants d'origine étrangère est également plus importante en doctorat que dans d'autres diplômes. Etant plus difficilement joignables, ils sont sous-représentés dans l'échantillon des répondants. Les docteurs de nationalité étrangère sont majoritairement des hommes.

Les docteurs ont en moyenne 33 ans lors de la soutenance de la thèse, la moitié des diplômés a moins de 30 ans à l'obtention du doctorat.

La durée moyenne de réalisation de la thèse s'élève à 4 ans. 56 % des docteurs ont effectué leur thèse en 3 ans ou moins.

Accès aux postes de maître de conférences

Au cours des 3 ans qui ont suivi la thèse, 40 % des diplômés se sont présentés à l'inscription sur les listes de qualification : 35 % ont été inscrits sur au moins une liste, 5 % n'ont pas été retenus. Parmi les inscrits, 86 % ont candidaté à un poste de maître de conférences, 40 % des postulants ont été recrutés. Au final, 12 % de l'ensemble des docteurs de la promotion 2010 sont maîtres de conférence trois ans après la thèse.

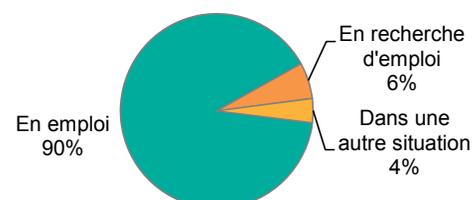
Situation professionnelle au 1^{er} novembre 2013 [80 répondants - hors situation d'études]

3 ans après la thèse, 90 % des docteurs qui ne sont pas en formation occupent un emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'élève à 94 %**, le taux de chômage étant de 6 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [72 répondants]

- 56 % bénéficient d'un contrat stable, 44 % déclarent avoir un contrat temporaire (contrat post-doctoral, CDD, ATER),
- 97 % travaillent à temps plein,
- 99 % sont cadres,
- 80 % travaillent sur le territoire français (dont 28 % en Normandie et 21 % en Ile-de-France),
- 42 % ont pour activité principale l'enseignement et la recherche, 24 % font uniquement de la recherche publique, 13 % de la recherche privée.

Les principales modalités d'accès à l'emploi sont les concours (24 %) et les réponses aux annonces (24 %), suivis des candidatures spontanées (21 %).



Il s'agit du premier emploi depuis la thèse pour 58 % des diplômés.

Pour un emploi à temps plein sur le territoire français, le salaire net médian s'établit à 2 000 €.

Même si quelques différences sont observées en fonction du domaine disciplinaire du doctorat et du sexe, dans l'ensemble le taux d'insertion professionnelle et les caractéristiques de l'emploi trois ans après la soutenance de la thèse ne varient pas de façon significative en fonction de ces variables pour la promotion 2010.